Quelques recommandations pour les oraux blancs (épreuve n°2)

Les soutenances orales pour les EC 441 et 343 auront lieu le mardi 20 mai et le mardi 3 juin 2025 selon la convocation remise par le secrétariat. Vous serez « presque » mis dans les conditions de l'oral 2 du CAPES (30 minutes), à savoir :

Le 20 mai :

- Un entretien avec le jury (5 min de présentation + 10 min de questions)
- une étude de cas (10 min) relevant d'une situation de la vie scolaire **ou** d'une situation d'enseignement.
- Bilan de votre oral (5 min)

Le 3 juin :

- une étude de cas (10 min) relevant d'une situation de la vie scolaire
- une étude de cas (10 min) relevant d'une situation d'enseignement.
- Bilan de votre oral (5 à 10 min)

De manière à préparer l'entretien, vous devrez fournir au jury **avant le lundi 19 mai 2025** votre CV de candidat au format pdf. Il devra être déposé sur e-campus dans la section « Préparation à l'oral 2 (M2 MEEF et Du Prépa concours) ».
Le fichier .docx joint au devoir est à télécharger.

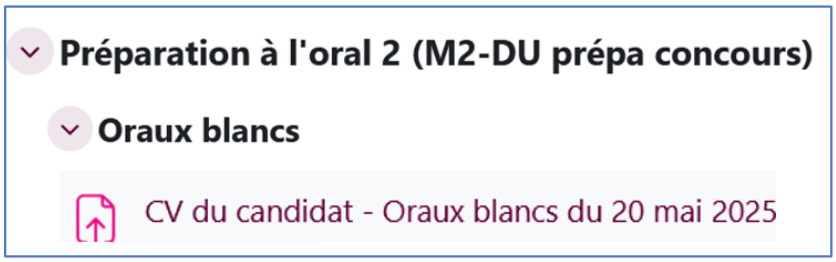

En cas de difficulté, envoyez directement votre fichier à :

H. Bergmann : hubert.bergmann@université-paris-saclay.fr

et S. Chevalier : sebastien-julie.chevalier@ac-versailles.fr

La grille d'évaluation à échelle descriptive (avec le barème) de la soutenance est également disponible dans ce dossier. Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance des diaporamas projetés lors des séances de préparation à l'oral 2 du CAPES et des documents figurant dans le dossier « Documents pour les oraux blancs ».

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de compléments d'information.

Cordialement

H. BERGMANN & S. CHEVALIER